



Une nouvelle loi de lutte contre l'immigration clandestine en Libye

Tripoli-. Une nouvelle loi de lutte contre l'immigration clandestine vient d'entrer en vigueur en Libye, a indiqué récemment le secrétaire du Comité général populaire libyen de la sécurité, Abd El Fettah Youness Laabidi.

En vertu de ce texte, toute personne contribuant ou aidant à un des actes constituant une opération d'immigration clandestine encoure une amende qui pourrait atteindre 30.000 dinars libyens (1 Dinar = environ 6,5 DH) et/ou une peine de prison allant d'un jusqu'à 5 ans, a-t-il affirmé.

Et d'ajouter que les causes principales de ce phénomène, sont notamment l'absence d'un arsenal juridique solide en matière d'immigration et le contrôle exercée par les bandes armées dans des zones du sud du pays, en plus de l'incapacité de quelques pays africains de contrôler leurs frontières.

MAPF 18/07/2010 11:50:00